

correspond pas à la réalité vécue ces dernières décennies en Europe.

- Le renforcement des outils de contrôle et l'**orientation répressive** des politiques migratoires tels que l'identification biométrique des clandestins, le renforcement des capacités de **Frontex** sans prévoir d'amélioration de la transparence de ce mécanisme (...) risquent de mettre en cause la protection des droits fondamentaux et (...) d'aggraver encore les dangers pour les immigrants potentiels et d'augmenter les tarifs des passeurs.

Il conviendrait de réorienter Frontex vers une agence d'accueil aux frontières se chargeant de garantir l'exercice des droits des migrants. (...)

L'affectation de moyens importants à FRONTEX au détriment de l'aide au développement est inacceptable.

- La mise en place par l'Union européenne d'une cellule pour l'étude et l'accompagnement des mouvements migratoires, responsable e.a. de la réalisation et de la divulgation de rapports et des bonnes pratiques. La participation d'institutions indépendantes dans le travail et dans la gestion d'une cellule pareille serait très souhaitable.

...quant à l'asile

- L'**harmonisation progressive des politiques d'asile** n'est acceptable que dans la mesure où les garanties communes prévues seront fondées sur un respect absolu du droit international concernant les réfugiés et garantissant un niveau de protection élevé. (...)

- La recherche de plus de **solidarité entre les États membres** de l'Union européenne est à saluer mais devrait être élargie d'une part aux pays situés aux frontières extérieures de l'Europe (Sud et Est) et d'autre part, de manière plus générale aux pays en voie de développement, qui ne devraient pas avoir à supporter seuls, pour des raisons de situation géographique, la prise en charge des arrivées de migrants en recherche d'une vie meilleure ou de demandeurs de protection internationale.

- L'amélioration proposée de la **communication entre les États membres** en matière d'asile (évaluation régulière, échange de données chiffrées, concertation en matière de législation) peut constituer une avancée.

- La perspective de prévoir des **« partenariats » avec des pays de transit** sans tenir compte de leur bilan dans le domaine des droits de l'homme (tels que la Libye, qui n'a pas même signé la Convention de Genève et ne dispose pas de législation sur l'asile) est plus que problématique.

- Les projets de **réinstallation** sur le territoire de l'Union européenne de

personnes placées sous la protection du UNHCR, et de soutien aux pays tiers qui accueillent des réfugiés trouvent notre appui.

- La mise en place du **Bureau d'appui européen** pourrait être une bonne chose si elle favorisait une connaissance objective et bien informée de la situation dans les pays de provenance des demandeurs de protection internationale, et qu'elle permettrait de limiter les disparités dans les taux de reconnaissance du statut de réfugié ou de protection subsidiaire d'un État membre à l'autre, dans l'intérêt des demandeurs de protection internationale. (...)

...quant au Luxembourg

- L'amélioration de l'**accueil des étudiants** et de leurs possibilités de circulation dans l'Union. On notera que la récente loi luxembourgeoise sur l'immigration, dans son volet « étudiants », est particulièrement restrictive à cet égard.

- Le Luxembourg collabore en particulier avec les **autorités mauritaniennes** par la mise à disposition d'un hélicoptère pour la **surveillance des côtes**. Cette collaboration luxembourgeoise a-t-elle été remise en cause depuis le coup d'état militaire de cet été en Mauritanie et l'installation par la force d'un gouvernement qui n'est reconnu par aucun État de l'UE et a été exclu de l'Union africaine ?

- Le **projet pilote de coopération en matière d'immigration** entre le Cap Vert et le Mali d'une part et certains États membres de l'Union européenne, dont le Grand-Duché, d'autre part mériterait d'être connu et vulgarisé, notamment comme bonne pratique dans le cadre de l'approche globale des migrations.

- L'invitation au Luxembourg de suivre l'exemple d'autres États européens, en envisageant de s'engager sur le terrain de **réinstallation** au Luxembourg de personnes placées sous la protection de l'UNHCR. (...)

- L'étude détaillée des obstacles juridiques qui s'opposeraient à une ratification de la **Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants** et des membres de leur famille.

- Le souhait que le Luxembourg élève la voix en faveur d'un discours positif sur l'immigration et contre la criminalisation des étrangers - tant communautaires que non communautaires - pratiquée par le gouvernement italien actuel.

Luxembourg, le 16 septembre 2008
ACAT, AIL, APL, ASTI, ASTM, Caritas, CCPL, CONGD, FAEL, FNCTTFEL, LCGB, OGB-L, SeSoP-CI, Syprolux,

SHORT NEWS

Feu sur le Sarkomerkelmobile !

La semaine dernière, nous avons pleuré sur le vote du comité « industrie » du Parlement européen, révisant à la baisse la proposition de la Commission pour réduire les émissions de CO₂ des voitures neuves. Heureusement qu'il y a aussi un comité « environnement », qui s'occupe également du « paquet climat » (voir article page 3 en haut). Peu après le bouclage, nous avons reçu l'information que celui-ci avait repêché et même amélioré le texte de la Commission. Et ce, malgré les pressions du lobby automobile et en dépit d'un « deal » négocié entre les groupes social-démocrate et conservateur. Désormais, la proposition de normes CO₂ plus strictes se heurte à un autre « deal » : celui passé entre le président français Nicolas Sarkozy et le chancelière allemande Angela Merkel. Cherchant à intervenir avant le vote plénier du parlement, la présidence française vient ainsi de mettre sur la table un « compromis » qui ressemble étrangement au texte qui vient d'être rejeté. Et a essuyé les foudres de Greenpeace qui estime que ce « deal » serait une mauvaise chose aussi bien pour l'environnement que pour les consommateurs européens, et dévaloriserait les positions de la Commission et du Parlement.

Contre le cauchemar orwellien

Attac-Luxembourg, Jonk Lénk, Infoladen et l'Unel appellent à une manifestation intitulée « Freedom not Fear » le samedi 11 octobre à 14 heures devant la gare centrale de Luxembourg. Il s'agit de dénoncer l'amputation des droits civiques et la construction d'un État sécuritaire pour lesquelles les attentats du 11 septembre 2001 ont fourni le prétexte. Aux yeux des organisateurs, l'installation des caméras de surveillance ne constituerait que la partie émergente de l'iceberg. D'autres mesures provoquent leur inquiétude : l'embauche, au Luxembourg, de 500 agents de police supplémentaires, l'intervention de plus en plus régulière de l'armée pour des missions de police, comme en Italie, ou les passeports biométriques. Ils dénoncent également la violation du secret de correspondance par l'enregistrement pour une période d'au moins 12 mois des données de localisations émises par les moyens de communication électroniques.

woxx@home

De la séparation des pouvoirs socialiste

Autant le Luxembourg aoûtien est particulièrement morne question actualité, autant la rentrée en septembre est plus que chargée. Dans ce dernier cas, les rédactions doivent habilement jongler pour envoyer leurs troupes à la multitude d'événements. Mais parfois, la collision entre deux ou plusieurs conférences de presse est inévitable. Ce fut le cas à deux reprises cette semaine. La première, où les camarades Robert Goebbels et Lucien Lux avaient convoqué la presse à une demi-heure d'intervalle sur le même sujet, ce que certaines rédactions (dont la nôtre) ont fait remarquer à l'eurodéputé, qui, vendredi en fin d'après-midi, avança sa conférence d'une heure, à 9h30 heures ! Le ministre Lux de son côté, qui devait recevoir la presse à 10h30 heures, ignorant le changement d'horaire de son camarade de parti, préféra tout bonnement repousser sa conférence à une date ultérieure ! Une chose semblable se reproduit le lendemain : le ministre de l'économie, le socialiste Jeannot Krecké, avait convoqué la presse au même moment que le groupe parlementaire ... de son propre parti ! Qu'à cela ne tienne : sportif, Krecké recula sa conférence d'une semaine, histoire de ne pas faire concurrence à son camarade Fayot. Que des ministres socialistes soient si prévenants à l'égard de députés est un bon signe pour la séparation des pouvoirs. Montesquieu serait fier d'eux !